

CONDITIONS GENERALES – 2025

Sociétés et groupements divers

Lors d'une réservation d'autocar de votre part pour une excursion d'un jour ou plusieurs jours, nous ouvrons un dossier. Réservations, contrats et envoi d'arrhes sont effectués. Nous sommes parfois devant des situations très sévères de nos prestataires qui nécessitent les conditions générales suivantes.

Acompte :

Voyage d'un jour, aucun.

Voyage de plusieurs jours, un acompte de Fr. 2000.- est facturé à l'envoi de notre confirmation ou du programme détaillé.

Annulation partielle :

En cas d'annulation d'un ou de plusieurs participants :

- | | |
|--|---|
| - Jusqu'au 31 ^{ème} jour avant le départ : | l'acompte versé peut être utilisé pour couvrir les frais et arrhes non remboursés |
| - Du 30 ^{ème} au 15 ^{ème} jour avant le départ : | pouvant aller de 30 à 50% |
| - Du 14 ^{ème} au 8 ^{ème} jour avant le départ : | pouvant aller de 50 à 75% |
| - Du 7 ^{ème} au 4 ^{ème} jour avant le départ : | 75% |
| - 3 à 1 jour avant et non présentation au départ : | 100% |

Annulation totale du voyage :

- | | |
|--|---|
| - Jusqu'à 3 mois avant le départ : | Fr. 150.- de frais de dossier |
| - Du 90 ^{ème} au 31 ^{ème} jour avant le départ : | l'acompte versé peut être utilisé pour couvrir les frais et arrhes non remboursés |
| - Du 30 ^{ème} au 8 ^{ème} jour avant le départ : | pouvant aller de 50% à 75 % |
| - 7 à 1 jour avant et non présentation au départ : | 100 % |

Liste Nominative :

Un mois avant le départ, nous demandons une estimation du nombre de personnes.

La liste nominative définitive des participants est demandée **trois semaines avant le départ**.

Elle tient lieu de base de facturation.

Assurance Européenne

Lors de chaque voyage que vous effectuez dans nos autocars, vous n'êtes pas assurés pour les frais d'annulation ni complément d'assurance aide SOS. Si vous n'êtes pas en possession d'une assurance similaire (ETI), nous pouvons vous proposer un contrat auprès de l'Européenne couvrant un :

- | | |
|--|------------------------------------|
| - voyage jusqu'à Fr. 500.- | Fr. 32.- par personne individuelle |
| - voyage jusqu'à Fr. 1000.- | Fr. 58.- par personne individuelle |
| - voyage jusqu'à Fr. 1500.- | Fr. 69.- par personne individuelle |
| - voyage jusqu'à Fr. 2000.- | Fr. 86.- par personne individuelle |
| - voyage plus onéreux ou assurance de groupe | sur demande à l'assurance |

Programme Annuel

Responsabilité personnelle par inscriptions individuelles.

Merci de vous référer aux conditions générales en dernière page de notre catalogue.

**Vuagniaux Voyages SA – 1462 Yvonand - tél. 024 430 17 22 - info@vuagniauxvoyages.ch
Notre bureau se tient à votre disposition. Yvonand, janvier 2025**